

---

## 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

---

CODE FONCTION	04.C.2019
---------------	-----------

**FONCTION :** Niveau A – Attaché  
Attaché francophone pour le département Stratégie Territoriale

**ADMINISTRATION :** BUREAU BRUXELLOIS DE LA PLANIFICATION – PERSPECTIVE.BRUSSELS

**TYPE DE CONTRAT :** Contrat à durée indéterminée

**DEPARTEMENT :** Département Stratégie territoriale

**LOCALISATION :** Rue de Namur 59 à 1000 BRUXELLES

**POUR PLUS**

**D'INFORMATIONS :** Directeur : Tom Sanders : +32 2 435 42 51  
RH : Pauline De Bo : +32 435 42 69

---

## 2. DESCRIPTION DU CONTEXTE DE TRAVAIL

---

Perspective.brussels, Bureau bruxellois de la Planification (BBP) est une institution créée par l'Ordonnance du 29 juillet 2015.

Ses missions principales sont :

- Assurer la collecte de données, le développement, la production, le traitement, la diffusion et l'analyse de statistiques et réaliser des missions d'évaluation ;
- Assurer la connaissance du territoire ;
- Assurer la préparation des missions réglementaires et stratégiques de la planification territoriale.

Outre la direction générale, Perspective.brussels se compose de 4 départements : l'Institut bruxellois de Statistique et d'Analyse, le Département Connaissance territoriale, le Département Stratégie territoriale et le Département Services transversaux.

Un emploi est à pourvoir au sein du Département Stratégie territoriale.

Au sein de Perspective, le département Stratégie territoriale est chargé de la définition de la stratégie territoriale bruxelloise à différentes échelles : l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale (PRAS<sup>1</sup>, PRDD<sup>2</sup>), un pôle stratégique (PAD<sup>3</sup>), un quartier ou quelques îlots (accompagnement des PPAS<sup>4</sup>). Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie urbaine, le département Stratégie traite notamment les questions de programmation urbaine, de densité, de gabarits, d'implantations, de mobilité, d'espaces publics, ... Ces stratégies se formalisent en documents soit exclusivement stratégiques, soit stratégiques et réglementaires soumis à l'approbation du Gouvernement, aux différentes mesures de participation et aux instances consultatives avant d'être mises en œuvre.

En vue de l'accomplissement de ses missions, Perspective agit dans le cadre d'une plateforme territoriale mettant en synergie la SAU (opérateur régional chargé de la mise en œuvre des stratégies urbaines) et le

---

<sup>1</sup> Plan Régional d'Affectation du Sol

<sup>2</sup> Plan Régional de Développement Durable

<sup>3</sup> Plan d'Aménagement Directeur

<sup>4</sup> Plan Particulier d'affectation du sol

maître-architecte chargé de veiller à la qualité de l'architecture et de l'urbanisme. Au-delà, Perspective travaille évidemment en concertation avec tous opérateurs régionaux et locaux.

Le Département Stratégie de Perspective.brussels est aussi responsable de la programmation des Contrats de Rénovation Urbaine (CRU). Les CRU sont en synthèse des programmes d'investissement de 5 ans au sein d'un périmètre couvrant généralement deux ou trois communes et portant sur le logement, les équipements et les espaces publics. Aujourd'hui, 5 CRU sont en cours, dont il conviendra d'actualiser et de suivre la programmation. D'autres CRU pourront être lancés dans le cours du temps.

---

### 3. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

---

En votre qualité de chargé de projet, en concertation et en collaboration avec vos collègues du département et dans le cadre du mandat donné par votre Directeur-chef de service :

Activités générales :

- Vous êtes chargé de l'élaboration (PRAS, PRDD, PAD, études diverses) ou de l'accompagnement (ppas, pcd<sup>5</sup>) de stratégies territoriales et coordonnez dans ce cadre toutes les actions et démarche utiles pour soumettre un document à l'approbation du Gouvernement dans les délais initialement prévus ;
- En ce qui concerne les CRU, vous êtes chargé de définir, actualiser et monitorer la programmation des Contrats de Rénovation Urbaine en mettant en œuvre les principes de gouvernance et de participation prévus par la réglementation;
- Vous faites des liens entre ces tâches, les résultats produits et les autres missions couvertes par le département Stratégie territoriale de Perspective ;
- Vous proposez des pistes d'action à votre Directeur-chef de service à des fins d'amélioration de la réalisation de ces tâches.

Activités spécifiques :

- Vous pilotez l'action du groupement externe désigné pour l'élaboration d'une stratégie territoriale en coordonnant son action, en préparant avec lui les différentes réunions d'information et de validation de ses propositions, en faisant en sorte qu'il respecte les délais et que son travail puisse faire l'objet d'une validation interne préalable à toute présentation ou toute communication, en faisant en sorte qu'il respecte les attendus du cahier des charges de la mission tout en constituant une force de proposition utile à la maîtrise d'ouvrage ;
- En tant que chargé de projet CRU, vous réunissez l'information utile en interne ou auprès de partenaires extérieurs pour la définition, l'actualisation et le monitoring de programme de rénovation urbaine ;
- Vous mettez en œuvre un processus d'information et de coordination des acteurs publics et privés concernés qui permette de faciliter les échanges et les validations ;
- Vous organisez des séances de travail bilatérales avec les acteurs privés et publics du périmètre afin de garantir une bonne compréhension des intérêts de toutes les parties prenantes et de faire en sorte que les réponses proposées dans le cadre de la mission puissent autant que possible prendre en compte ces intérêts d'une manière compatible avec le cadre stratégique global ;

---

<sup>5</sup> Plan Communal de Développement

- Vous anticipez pour bien préparer les moments de validation et de communication des étapes-clés du processus ;
- Vous gérez un processus de participation citoyenne relatif au projet urbain que vous développez ;
- Vous développez et entretenez un réseau de contacts et organisez des groupes de travail au sein de Perspective ou en externe;
- Sur base de notes et dans le cadre de réunions bilatérales, vous assurez un reporting régulier à vis-à-vis de votre Directeur-Chef de service.

---

#### 4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

<b>CONTACTS INTERNES</b>	Les différentes directions qui composent le Bureau bruxellois de la Planification, les collaborateurs du BBP. Le Département Connaissance constitue au sein de Perspective un interlocuteur privilégié dans l'exercice de vos missions.
<b>CONTACTS EXTERNES</b>	Les autres OIP bruxellois, l'administration régionale : Service Public Régional de Bruxelles, les communes, le cabinet du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, la SLRB, citydev.brussels, Atrium, etc.
<b>DEGRÉ D'AUTONOMIE</b>	Vous disposez d'une <b>certaine autonomie</b> dans le cadre du mandat que vous confie votre hiérarchie, mais demandez l'avis de votre supérieur avant de prendre des décisions. Vous partagez la responsabilité de la qualité et/ou quantité du service fourni avec un tiers (supérieur, collègue ou autre service).

---

#### 5. VOTRE PROFIL

---

##### FORMATION

Diplôme : vous êtes titulaire d'un diplôme de Master en urbanisme ou planification territoriale, architecte, ingénieur civil-architecte, géographe, ... ou d'un diplôme de Master équivalent. Si vous possédez un diplôme de Master dans une autre discipline, mais que vous possédez l'expérience requise, vous pouvez aussi poser votre candidature.

Orientation exigée : Urbanisme, Architecture, Sciences géographiques.

Expérience :

Une expérience professionnelle de minimum 2 ans dans le domaine est exigée.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, il est indispensable de détenir une attestation d'équivalence belge (délivrée par la Communauté française ou la Communauté flamande) correspondant au niveau de cet emploi pour pouvoir entrer en service. Si vous n'avez pas encore effectué les démarches nécessaires, nous vous invitons à les entamer très rapidement, la procédure d'obtention de cette attestation s'étalant sur plusieurs semaines.

##### CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Vous avez de l'expérience pertinente dans l'élaboration d'études urbanistiques dans le cadre de grands projets urbains (conception urbaine et de paysage, études de programmation, master plans, études de faisabilité territoriale, ...). Vous avez une expérience particulière et appréciez mettre à jour les documents réglementaires qui encadrent un projet urbain : élaboration de plans d'affectation et étude de l'incidence environnementale y afférente, ...
- Vous connaissez l'urbanisme et l'aménagement du territoire dans la structure institutionnelle bruxelloise.

## COMPÉTENCES FONCTIONNELLES

- Vous faites preuve de rigueur et de fiabilité dans le pilotage et la coordination de vos missions ;
- Vous traitez et résolvez les problèmes de manière autonome, cherchez des alternatives, proposez et mettez en oeuvre les solutions.
- Vous vous exprimez, tant par écrit qu'oralement, de manière claire et compréhensible ;
- Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées ;
- Vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, leur fournissez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs.
- Vous adoptez une attitude souple face aux changements, et vous adaptez aux circonstances changeantes et à des situations variées.
- Vous agissez de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, respectez la confidentialité et les engagements et évitez toute forme de partialité.
- Vous réagissez au stress en vous focalisant sur le résultat, en contrôlant vos émotions et en adoptant une attitude constructive face à la critique.
- Vous planifiez et gérez de manière active votre propre développement en fonction de vos possibilités, intérêts et ambition, en remettant en question de façon critique votre propre fonctionnement et en vous enrichissant continuellement par de nouvelles idées et approches, compétences et connaissances.
- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises.

## ATTITUDES ET COMPORTEMENTS

Vis-à-vis du public	Sens du service, qualité d'écoute, disponibilité, sens de l'accueil, attitude non-discriminatoire.
Vis-à-vis des collègues	Esprit d'équipe, sens de la collaboration, solidarité.
Vis-à-vis du travail	Implication, autonomie, souplesse, initiative, rigueur, discrétion, assertivité, volonté de s'auto-développer.

---

## 6. NOUS OFFRONS

---

Echelle de traitement	A 101
Traitement de départ (salaire mensuel brut, déjà adapté à l'index actuel, allocations réglementaires non comprises, à adapter selon la situation de ménage). Les prestations antérieures dans le secteur public sont prises en considération dans le calcul de l'ancienneté pécuniaire.	3241 € - 0 année d'ancienneté 3425 € - 2 années d'ancienneté 3658 € - 5 années d'ancienneté

Avantages complémentaires :

- 35 jours de congés annuels ;
- Prime linguistique pour les détenteurs d'un brevet linguistique SELOR ;
- Chèques-repas de 8€ ;
- Nombreuses possibilités de formation (à suivre durant les heures de travail) ;
- Abonnement GSM ;
- Assurance hospitalisation ;
- Accès au Service Social Coupole ;
- Abonnement sur le réseau de la STIB offert ;
- Intervention de 100% dans l'abonnement de train et/ou de bus (TEC – De Lijn – MTB - SNCB) pour les déplacements domicile-lieu de travail ;
- Prime vélo pour les déplacements domicile-lieu de travail : 0,24 €/km ;
- Abonnement Villo pour les déplacements domicile-lieu de travail ;
- Horaire flexible dans la prestation des 38h par semaine.

---

## **7. AMÉNAGEMENT RAISONNABLE DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES**

---

Le BBP mène une politique d'Égalité des chances et de diversité. Dans ce cadre, nous veillons à garantir l'égalité des chances, de traitement et d'accès à nos procédures de sélection aux candidats avec handicap/trouble/maladie, en proposant des aménagements raisonnables leur permettant d'être testés sur leurs compétences, dans des conditions qui ne les défavorisent pas par rapport aux autres candidats.

Si vous souhaitez un aménagement raisonnable dans le cadre de la procédure de sélection, veuillez adresser votre demande à [hr@perspective.brussels](mailto:hr@perspective.brussels)

---

## **8. PROCÉDURE POUR CETTE SÉLECTION**

---

Si vous voulez participer à cette sélection, veuillez nous faire parvenir votre Curriculum Vitae, lettre de motivation et une copie de votre diplôme demandé dans cette offre d'emploi avant le **24/10/2019** via notre site web : <https://jobs.perspective.brussels/fr/index.aspx> en cliquant sur "Postulez maintenant".

La procédure se compose comme suit :

- Les candidats qui disposent du diplôme requis seront invités à participer à un test informatisé visant à évaluer les compétences génériques liées à la fonction.  
La réussite de ce test est requise pour pouvoir poursuivre la procédure de sélection.
- Seuls les candidats ayant réussi le test informatisé seront invités à un entretien de sélection (éventuellement précédé d'un test pratique écrit) veillant à évaluer les compétences spécifiques liées à cette fonction. Cet entretien se déroulera durant les heures de bureau;
- Les convocations vous seront envoyées via e-mail. Veillez à nous transmettre une adresse électronique valide dans votre acte de candidature, et veillez à la consulter régulièrement;
- Le/la candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à entrer en fonction dans les meilleurs délais.